

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'ALLIANCE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE MONTRÉAL RÉAGIT AU PLAN D'ACTION PROPOSÉ PAR LES ACCOMPAGNATEURS SPÉCIAUX DE L'ÉCOLE BEDFORD

(Montréal, le 14 février 2025) – L'Alliance des professeures et professeurs de Montréal a pris connaissance aujourd'hui du plan soumis par les accompagnateurs spéciaux de l'école Bedford. Bien qu'elle salue certaines des recommandations et réitère sa pleine collaboration dans la recherche de solutions, l'Alliance s'interroge tout de même sur la mise en place concrète de plusieurs des mesures suggérées.

De façon générale, l'Alliance constate que la plupart des recommandations visent les compétences mêmes de la direction d'établissement. C'est un enjeu que nous avons d'ailleurs soulevé à l'automne 2024, en signalant des manquements dans l'exercice de ses responsabilités. En ce sens, le rapport vient confirmer nos observations.

« Ce qui s'est passé à l'école Bedford est inacceptable et ne doit pas se reproduire. L'Alliance réaffirme son engagement envers un service pédagogique de qualité et un respect du Régime pédagogique. Il faut cependant être prudent dans l'instauration de nouveaux mécanismes. D'un côté, plusieurs dispositifs existent déjà et n'ont tout simplement pas été utilisés dans le cas de l'école Bedford. D'un autre côté, plusieurs des mesures recommandées viendraient alourdir la tâche des enseignantes et enseignants, ainsi que celle des autres membres des équipes-écoles. », affirme Catherine Beauvais St-Pierre, présidente de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal.

L'Alliance s'inquiète non seulement de l'alourdissement des tâches du personnel dans les écoles, mais aussi de la place que prend l'autonomie professionnelle dans le plan d'action. Plusieurs mesures suggérées dans les différentes sections du plan remettent en doute l'importance de l'autonomie professionnelle des profs. Le plan dit reconnaître le professionnalisme de la grande majorité des enseignantes et enseignants, mais l'Alliance ne partage pas cette impression à la lecture du plan d'action.

« Une meilleure utilisation des outils existants permettrait probablement d'éviter ce type de situation. Avant de faire tout cela et de remettre en question l'autonomie professionnelle de toutes les enseignantes et tous les enseignants du Québec, il serait plus sage de s'assurer que ce qui existe déjà est utilisé comme il faut. », prévient madame Beauvais St-Pierre.

D'ailleurs, l'Alliance s'interroge sur la nécessité de modifications législatives, une approche particulièrement lourde, alors que plusieurs mécanismes efficaces existent déjà et sont appliqués avec succès dans d'autres établissements scolaires. Avant d'ajouter de nouveaux leviers, nous invitons le ministre Drainville à ne pas dédoubler les structures d'encadrement et à soutenir les directions pour qu'elles utilisent les mesures déjà en place et comprennent pleinement les encadrements légaux liés au travail des profs.

L'Alliance réitère vouloir faire partie de la discussion avec le Centre de services scolaire de Montréal et le ministère de l'Éducation afin que les bonnes mesures soient prises pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

L'Alliance des professeures et professeurs de Montréal représente les quelque 10 000 enseignantes et enseignants du primaire, du secondaire, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle du Centre de services scolaire de Montréal ainsi que le personnel des écoles Peter Hall et du Centre Académique Fournier.

-30-

Source : Alliance des professeures et professeurs de Montréal
Information : Valérie Bélanger, 450-807-9586
valerie.belanger@alliancedesprofs.qc.ca